



## Début de séance à 18h10

Merci à toutes et tous pour votre présence à cette assemblée générale de l'association des parents d'élèves du collège Notre Dame de Sion. Merci à Mme Laurent, à toute l'équipe éducative, à l'ensemble du personnel de l'école pour leur soutien tout au long de l'année.

### 1. A quoi sert l'Association des parents d'élèves ?

- L'Apel existe au sein de l'école mais aussi au niveau académique et national.
- L'Apel défend la liberté de l'enseignement et le libre choix de l'école
- L'Apel représente les parents au sein de l'institution scolaire et auprès des pouvoirs publics
- L'Apel participe au débat éducatif national
- L'Apel anime et s'implique dans la vie des établissements scolaires
- L'Apel soutient les parents dans leur tâche éducative

Avec plus de **800 000 familles adhérentes**, l'Apel est la plus importante association de parents d'élèves. L'Apel est présente dans **6500 établissements** :

Les Apel ont été créés il y a plus de **80 ans** par des parents d'élèves désireux d'être associés à la vie des établissements scolaires de leurs enfants.

Chaque jour, ce sont des **milliers de bénévoles** qui collaborent activement aux projets éducatifs des établissements. L'Apel s'engage pour l'avenir de **2 millions d'enfants**, dont les parents ont choisi librement un établissement scolaire et son projet éducatif

### **En tant que membres de l'association vous bénéficiez de l'accès à la plate-forme téléphonique Apel service**

Mise en place en partenariat avec l'Ecole des parents et des éducateurs, elle réunit une équipe de spécialistes (conseillers scolaires et d'orientation, psychologues, juristes, etc.) pour répondre à toutes les questions que vous vous posez **0 810 255 255**

### **Vous recevez le magazine Famille & éducation**

Le magazine de l'Apel est diffusé tous les deux mois à 810 000 exemplaires. Magazine de la scolarité et de l'éducation, il vous apporte des informations pratiques, des conseils, des témoignages et des pistes de réflexion sur l'éducation et la scolarité de vos enfants.

**Enfin vous pouvez vous connecter au site de l'Apel : [www.apel.fr](http://www.apel.fr)**

### 2. Composition de l'association.

Les membres du CA (12 personnes) : ce sont les dirigeants de l'association

Ils se réunissent au mois une fois tous les 2 mois avec la présence de Mme Laurent.

Ils débattent sur la vie du collège, étudient les demandes faites par les enseignants, décident des réponses à apporter et mettent en place les projets de l'APEL.

Tout membre du CA a un droit de vote.

Je profite de cette AG pour remercier les membres du CA pour leur travail tout au long de l'année ainsi que les parents fidèles et actifs qui ont su être présents lorsqu'il le fallait.

### **3. RAPPORT MORAL**

#### **Aux niveaux de nos activités l'année dernière :**

L'Apel a participé aux **conseils d'établissement de l'école** pour représenter les parents avec les délégués de classe les parents d'élèves.

L'Apel a participé aux **conseils d'administration de l'Ogec** – l'organisme de gestion des écoles Catholique organisme à qui vous payez la scolarité de l'école et qui a en charge la bonne gestion de l'école.

L'APEL a organisé cette année 3 activités pour récolter des fonds :

- Vente de chocolats de Noël
- Buvette et vente de gâteaux lors de la fête du collège
- Tombola

Etant une nouvelle équipe, nous n'avons pas voulu nous engager sur des actions que nous n'aurions pas pu maîtriser

- Nous percevons aussi une partie de la cotisation demandée aux parents : 18€ par famille et reversement de 3€30 pour l'APEL du collège. Cette cotisation doit être revotée pour l'année prochaine.
- Il est possible d'obtenir des aides complémentaires auprès de la fédération départementale ou régionale des A.P.E.L en fonction des projets envisagés et selon leur nature.

En 2017/2018 les projets réalisés par l'APEL ont été:

- Participation aux journées portes ouvertes
- 3 parents ont souhaité rouvrir le BDI pour l'ensemble des élèves ; cela n'a pas été possible par manque de formation et de difficultés d'organisation , projet à revoir l'an prochain
- Nous avons confirmé par un sondage le poids excessif des cartables de nos enfants , un travail avec l'équipe pédagogique a permis de modifier les listes de fournitures, par exemple utilisation de cahiers de 48pages à la place de cahiers de 96 ou 200 pages
- Fête du collège : l'APEL à souhaiter s'investir pour rendre la fête du collège plus attractive (démonstrations de prévention routière, divers jeux , atelier beauté) et favoriser ainsi la participation des élèves et des familles et les échanges
- Cette fête a été une réussite tant dans l'organisation que dans la participation

Nous espérons que cette année l'implication des parents sera encore plus importante et permettra la réalisation des projets pour le bien-être de nos enfants.

Pour conclure ce rapport nous souhaitons modifier notre mode de fonctionnement par la création de commissions de travail , gérées par des membres du CA .

Nous sommes à la recherche de parents volontaires pour participer à ces différentes commissions , en apportant leurs idées , membres du CA ou non

**Vote du Rapport MORAL : approuvé à l'unanimité**

#### 4. RAPPORT FINANCIER

ANNÉE 2016/2017 arrêter au 19/09/2017

	<b>RECETTES</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>TOTAL</b>
Cpte. Chèque	15 318,52 €	13 252,15 €	2 066,37 €
Cpte. Epargne	1 561,72 €	00,00 €	1 561,72 €
<b>TOTAL</b>	<b>16 880,24 €</b>	<b>13 252,15 €</b>	<b>3 628,09 €</b>
<b>SITUATION DE TRÉSORERIE</b>			
<b>COMPTE CHEQUE :</b>			
Solde début d'année	:	933,80 €	
Mouvements de l'exercice	:		- 1134,91 €
Solde fin d'année	:	933,80 €	
<b>COMPTE EPARGNE :</b>			
Solde début d'année	:	1 561,72€	
Mouvements de l'exercice	:	0,00 €	
Solde fin d'année	:	1 561,72€	
<b>TOTAL BANQUE (Chèque + Epargne):</b>			
Solde début d'année	:	2 495,52 €	
Mouvements de l'exercice	:		- 1 134,91 €
Solde fin d'année	:	<b>1 360,61 €</b>	

**Vote du Rapport FINANCIER : approuvé à l'unanimité**

#### 5. Election du nouveau Conseil d'Administration :

Se présente :

PRADINES Sylvie	élue à l'unanimité
MAJID Abdessalam	élue à l'unanimité
GOUBET Fabienne	élue à l'unanimité
MESSIER Patrick	élue à l'unanimité
COMBA Arnaud	élue à l'unanimité
BARDOUX Sylvie	élue à l'unanimité
VILLAND Christophe	élue à l'unanimité
DENTELLA Emilie	élue à l'unanimité
LAHEURTE Stéphanie	élue à l'unanimité
LOPRIENO Valérie	élue à l'unanimité
MORFIN Aurore	élue à l'unanimité

**6. Election du nouveau bureau :**

PRADINES Sylvie	Présidente	élue à l'unanimité
MERCIER Patrick	Vice présidente	élue à l'unanimité
MAJID Abdessalam	Trésorier	élue à l'unanimité
LOPRIENO Valérie	Trésorière adjointe	élue à l'unanimité
GOUBET Fabienne	Secrétaire	élue à l'unanimité
MORFIN Aurore	Secrétaire adjointe	élue à l'unanimité

M. MAJID Abdessalam est chargé d'effectuer les formalités prévues par la loi à la préfecture.

**7. Questions diverses :**

- Aucune

**Prochain C.A. : Mardi 26 Septembre 18h.**

**FIN de séance à 19h45**